

*Le Premier Ministre*

Paris, le 8 septembre 2008

N° 5326/SG

à

Madame et Messieurs les préfets de région  
(pour attribution)  
Mesdames et Messieurs les préfets de département  
(pour information)

Objet : réorganisation de l'échelon régional du ministère de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de l'aménagement du territoire.

L'annexe 1 à la circulaire n° 5301/SG du 15 mai 2008 est rectifiée comme suit :

Calendrier de la fusion DRIRE, DIREN et DRE  
et origine directionnelle des directeurs des nouvelles directions régionales

REGIONS	01/01/2009	01/01/2010	01/01/2011
AQUITAINE		DRIRE	
LORRAINE		DRIRE	

Pour le Premier Ministre  
et par délégation  
**Le Secrétaire Général du Gouvernement**



**Serge LASVIGNES**